

COMMERCES

# L'offre et la demande

Parce que le commerce ne se résume pas qu'à l'économie d'un territoire, la Ville demeure attentive à la dimension sociale de ce secteur qui contribue à la cohésion de la commune.

**L**a présence des commerces, leur diversité, leur proximité et leur répartition équitable dans les quartiers participent du bien-vivre à Saint-Étienne-du-Rouvray. La Ville met donc tout en œuvre pour les soutenir « aussi bien sur le haut que sur le bas de la ville », souligne Fabienne Burel, adjointe en charge des com-

merces et des services de proximité. *Mais la situation est difficile, à Saint-Étienne-du-Rouvray, comme partout. Les commerçants qui partent à la retraite ont bien du mal à trouver des repreneurs. »*

### Un service public

Confrontée à cette difficulté, la Ville s'attache à défendre et à promouvoir des atouts multi-

ples. « *Le commerce joue un rôle fondamental de service public. Il s'agit de répondre très concrètement aux besoins de la population stéphanaise* », indique Fabienne Burel qui insiste sur l'importance de préserver cette offre « *pour les personnes âgées en particulier mais aussi pour les familles monoparentales quand il est plus facile par exemple d'aller chercher une baguette en fin d'après-midi près de chez soi sans être obligé de prendre une voiture pour aller dans un supermarché.* » Si l'intention est noble, elle se heurte néanmoins à une réalité moins florissante et une offre déficitaire.

Sur le bas de la ville, et le centre ancien, on assiste à une disparition du commerce de bouche, une fragilité qui ne tient pas spécifiquement à Saint-Étienne-du-Rouvray mais qui coïncide avec une tendance nationale. Dans le même temps, la Ville entend ne rien lâcher sur ses ambitions. « *La question des circulations et du stationnement demeure des principes essentiels qui favorisent l'attractivité et l'accessibilité des commerces du côté de la place de l'Église qui devrait être refaite prochainement. C'est sur ces aspects que nous*



◀ La Ville met tout en œuvre pour que l'offre commerciale réponde aux besoins de toute la population.



Il revient aux Stéphanois de faire vivre les commerces locaux pour assurer la pérennité de leur activité.

PHOTOS : J.-P. S.

## Les coulisses de l'info

Près d'un-e Stéphanois-e sur quatre considère que la Ville doit porter ses efforts sur le cadre de vie. À ce titre, l'offre commerciale constitue un des arguments les plus importants pour atteindre cet objectif. Mais dans quelle mesure la Ville peut-elle peser pour faire avancer les choses dans le bon sens et répondre aux attentes des habitants ?

### LIBRES ET INDÉPENDANTS Pouvoirs limités

Les Stéphanois-es sont nombreux à interpeller la Ville lorsqu'un commerce ferme ou lorsqu'ils-elles estiment que la diversité de l'offre fait défaut. Une occasion de rappeler que la Ville ne peut pas tout en la matière. Son champ d'intervention est prescrit par la loi du 2 et du 17 mars 1791 qui dans son article 7 énonce le principe du « commerce libre et indépendant ». Les pouvoirs publics n'ont donc pas à interférer avec la libre entreprise qu'il s'agisse notamment des commerces sédentaires ou non sédentaires. Concrètement, cela signifie que la Ville n'a pas à choisir un emplacement spécialement dédié pour une poissonnerie ou une pharmacie ou à sélectionner les commerçants qui désirent s'installer sur le marché. Néanmoins, la Ville n'est pas non plus totalement démunie face à cette question de l'offre commerciale. Elle conserve le pouvoir d'impulser en travaillant notamment sur l'urbanisme et en définissant des pôles commerciaux pour développer l'attractivité de la commune. Un raisonnement global. Pour le commerce non sédentaire, le marché du Madrillet, la Ville demeure responsable de son organisation via un arrêté qui fixe son règlement. Il revient alors au maire de délivrer des autorisations d'usage de l'espace public. Là encore, il n'est pas question de mettre quiconque à la porte mais de privilégier les activités les moins représentées au gré des départs de chacun afin de développer la diversité de l'offre et répondre ainsi à tous les besoins.

*allons travailler* », explique Fabienne Burel. L'autre versant de la solution revient aux habitants eux-mêmes car la Ville n'est pas toute-puissante en la matière (lire colonne de droite). « La contrepartie pour les Stéphanois, s'ils veulent que les commerçants s'installent et qu'ils demeurent à Saint-Étienne-du-Rouvray, c'est de jouer le jeu et de faire vivre ces commerces », rappelle Fabienne Burel.

### Le cœur de la ville

Sur le haut de la ville aussi, la réflexion se poursuit avec le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) qui s'articule autour de trois éléments clefs : les équipements publics, l'aménagement de l'espace public et les commerces. « Pour que le commerce fonctionne, il faut qu'il soit recentré », tranche Fabienne Burel. Un dispositif qui intègre bien sûr le marché depuis qu'il a retrouvé la place de la Fraternité le 26 juin dernier avec des allées plus aérées, une meilleure gestion des déchets et prochainement la mise en place d'une aire de glanage. L'objectif majeur reste d'améliorer les conditions de travail des commerçants et de satisfaire les

besoins des consommateurs. « Aujourd'hui, le marché fonctionne à plein régime avec une zone de chalandise très importante jusque dans l'Eure. Mais parfois sur une offre limitée et qui ne s'adresse pas à tout le monde », précise Hélène Foucher, responsable des affaires économiques à la Ville. Un nouveau défi à relever pour le bien-vivre des habitants et le dynamisme des commerces stéphanois. ■

